



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LE CSSS DES ÎLES A MIS EN PLACE UNE CENTRALE TÉLÉPHONIQUE DE RENDEZ-VOUS

Îles-de-la-Madeleine, le 6 juin 2013 – Depuis plusieurs semaines, il n’y a plus de bureau des rendez-vous au CSSS des Îles. En fait, celui-ci est devenu une centrale téléphonique de rendez-vous, comme à plusieurs autres établissements de santé du Québec. On n’y reçoit donc pas les gens.

Il s’agit d’une réorganisation afin de rendre le service plus efficace. N’ayant plus à donner de rendez-vous pour les prélèvements, les agentes administratives de la centrale téléphonique s’occupent maintenant des rendez-vous des spécialistes visiteurs, en plus des rendez-vous du Groupe de médecine de famille (GMF).

De plus, les rendez-vous se faisant uniquement par téléphone, on assure une plus grande confidentialité.

Si vous avez reçu un suivi de votre médecin afin de prendre un rendez-vous, il vous suffit de laisser votre document à la secrétaire des médecins, à la secrétaire des consultants ou à la réception de l’hôpital. Ces documents seront acheminés à la centrale de rendez-vous téléphonique et on vous appellera afin de fixer un rendez-vous.

Dorénavant, il n’y a plus de bureau des rendez-vous, mais seulement une centrale téléphonique pour les rendez-vous. Les employées de ce secteur vous appelleront ou vous répondront donc exclusivement par téléphone. Elles ne reçoivent pas d’usagers dans la centrale téléphonique.

– 30 –

Source : Céline Lafrance, conseillère en communication
418 986-2121, poste 8094
Courriel : celine.lafrance.archipel@ssss.gouv.qc.ca